

PAYS-DE-LA-LOIRE

23 février 2022 à 10h20 par Valentin Esteve

DES DÉPUTÉS DE LOIRE-ATLANTIQUE ET DE VENDÉE VEULENT DÉFENDRE LES PALUDIERS DE L'ATLANTIQUE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Europe envisage la création d'un label bio pour le sel. Mais ses critères ne sont pas assez exigeants selon plusieurs élus de la région Pays de la Loire, et pourrait ainsi porter préjudice aux paludiers artisanaux.



Marais salants de Guérande

Crédit: (c) Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

Il sera question du sel de Guérande ou encore de Noirmoutiers ce mercredi à l'Assemblée Nationale. En toile de fond : la création d'un label européen.

Un label bio censé certifier le sel, mais qui ne plaît pas aux paludiers locaux. En effet, ses critères seraient beaucoup trop larges et pourraient donc aussi certifier certains sels industriels.

Ainsi, quatre députés, dont deux de Loire-Atlantique, Sandrine Josso et Yannick Haury, ainsi que le député de Vendée Stéphane Buchou, vont soumettre ce mercredi une proposition de résolution pour demander au gouvernement d'agir en faveur de critères plus exigeants pour l'attribution de ce label. L'objectif est de défendre les producteurs de sel de l'Atlantique face à la concurrence des sels industriels.